

OBJET :**Demande d'Admission en Non-Valeur Surendettement
par la Trésorerie Liste 6982731431****Département de la Gironde
Arrondissement de LIBOURNE**

RÉUNION

N°3-2025

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice:14
Nombre de Conseillers présents : 12
Nombre de Conseillers en visioconférence :
Nombre de Conseillers absents excusés : 2
Nombre de Conseillers absents non excusés :
Date de convocation du Conseil Municipal
 3 Février 2025

Le dix octobre deux mille vingt quatre à dix huit heures, le
 Conseil Municipal de la Commune de SAVIGNAC DE L'ISLE,
 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la
 présidence de Madame Chantal GANTCH, Maire.

CONSEILLERS MUNICIPAUX	PRÉSENTS	ABSENT Excusés	ABSENT « non-excuse »	ABSENTS ayant voté par procuration
Maire : Mme Chantal GANTCH	X			
Adjoints :				
Mme Aurélie CELLIER	X			
M. Joël VERDIER		X		
M. Philippe DUFOUR	X			
Conseillers : Mme Nadia BERCKMANS	X			
Mme Marine DE TAFFIN		X		
Mme Béatrice DE JESSE LEVAS	X			
M. Éric FRON-ORTIN	X			
M. Thibaut FUGIER	X			
Mme Laurence GODARD-DEBIZET	X			
M. Cyril HASBROUCQ	X			
M. Bertrand LACCOURS	X			
Mme Christelle LAGRAVE	X			
M. Laurent MEYNIER	X			

Madame LAGRAVE a été élue secrétaire de Séance.

Demande d'Admission en Non-Valeur Surendettement par la Trésorerie
Liste 6982731431

Au vu de la demande faite par la Trésorerie de Coutras afin de demander une admission en non-valeur de créances éteintes en rapport avec la liste : 6982731431 d'un montant de 291.26 euros

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

POUR : 14 - ABSTENTION : 0 - CONTRE : 0

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer la demande d'admission en non-valeur de créances éteintes Liste 6982731431 d'un montant de 291.26 euros

Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- **M. le Trésorier de Coutras**

Ainsi fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire
Chantal GANTCH

Secrétaire de séance :